

H U M E U R D E B L É

MODELE EUROPÉEN

Chacun croyait savoir ce que signifiait le modèle européen d'agriculture, tant invoqué à Bruxelles comme à Paris depuis plusieurs années : un tissu d'exploitations de taille raisonnable, maillant bien le territoire, s'adonnant sans excès à des productions de bonne qualité etc.

Profonde méprise ! Déjà, après l'interdiction des farines animales, le Commissaire européen à l'Agriculture avait lancé, qu'après tout, il suffirait d'importer davantage de soja. Cette fois, arguant notamment d'un prix des céréales trop élevé à son goût dans le sud de l'UE, la Commission n'a eu de cesse

d'obtenir une baisse des droits de douane sur les importations en provenance de la Baltique, de la Méditerranée et de la Mer Noire. Peu importe que la hausse des prix européens, due à une mauvaise récolte, offre quelques compensations aux producteurs. Peu importe les responsabilités de la Commission elle-même, qui, en s'obstinant à maintenir la jachère à 10%, a amplifié les effets de cette mauvaise récolte sur les prix. Jachère, importations et -à partir de là- restructuration effrénée des exploitations, tel semble devoir être en vérité le modèle européen dans la réalité.

— NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES —

L'OMC ET LES EFFETS NON MINIMES DE LA CLAUSE DE " MINIMIS "

Dans son chapitre agricole, l'accord du GATT signé en 1994 à Marrakech classait en " boîte orange " les aides reconnues comme faussant le marché et il obligeait les pays les pratiquant à les réduire.

Toutefois, une clause dite " de minimis " prévoyait que cette contrainte ne jouerait pas dans deux situations : d'une part, lorsque les aides propres à une production ne dépasseraient pas 5% de la valeur du produit ; d'autre part, lorsque les aides non spécifiques à telle ou telle production n'excéderaient pas 5% de la valeur de l'ensemble des producteurs du pays.

Les Etats-Unis ont largement su tirer parti de la clause de " minimis ". Selon des chercheurs de l'Université de l'Iowa, cités par Agri US Analyse, elle leur a permis de " blanchir " au moins 7,5 Mds de \$ d'aides en 1999 et 7,1 Mds en 2000. Sans cette clause, les plafonds d'aides " boîte orange " imposés par le GATT aux USA auraient été dépassés. Grâce à elle, le total des aides ainsi pratiquées a pu se maintenir au niveau moyen des années 86 à 88, années de référence pour le calcul de leur réduction.

L'Europe, qui n'utilise pratiquement pas la clause de minimis (369 millions d'€ en 1998), demande sa révision.

— MARCHÉS —

BLÉ FRANÇAIS 2001 : UNE QUALITÉ PRESERVÉE MALGRÉ LES CIRCONSTANCES

En recul de 13,4% par rapport à 2000, la récolte française de blé 2001 affiche en revanche un niveau de qualité tout à fait satisfaisant, d'après les résultats provisoires de l'enquête statistique réalisée conjointement par l'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales) et l'ITCF (Institut Technique des Céréales et des Fourrages) : 63% des blés récoltés figurent dans les classes E, 1 et 2, qui désignent les blés panifiables. L'année dernière, année exceptionnellement difficile il est vrai, la proportion n'était que de 44%.

Si ces résultats ont pu être obtenus malgré des conditions climatiques défavorables, c'est grâce aux progrès enregistrés dans les choix des variétés et dans la pratique de la fertilisa-

tion. Pour cette récolte 2001, les semis de blés panifiables " supérieurs " ont fait un bond de 9 points par rapport à 2000, atteignant 71% des surfaces françaises de blé, contre 45% en 1998. Du côté de la fertilisation, le fractionnement des derniers apports d'engrais azotés en vue de gagner en taux de protéines est maintenant devenu une pratique très fréquente.

LES BLÉS FRANÇAIS BONS POUR LES NOUILLES CHINOISES

Aboutissement d'un partenariat qui la lie depuis 3 ans à l'ITCF, institut technique des céréaliers, l'Université des grains de Zhengzhou, en Chine, vient de procéder à des essais déterminants sur l'aptitude du blé français à une transformation en nouilles chinoises.

Cette aptitude avait déjà été démontrée dans les locaux de l'INRA à Montpellier, mais, effectués à partir d'une mouture et d'une transformation finale réalisées dans un moulin et une usine de nouilles chinois, les travaux de l'Université des Grains ont une signification beaucoup plus importante. Ils ouvrent en particulier la voie à des essais de production à pleine échelle dans des moulins et usines de nouilles chinois en 2002.

L'enjeu de ce processus est important pour le blé français. La production industrielle de nouilles chinoises absorbe déjà plus de 4 millions de tonnes de blé actuellement et ses perspectives de croissance sont importantes. Celle-ci se fait en substitution à la transformation ménagère rurale et concerne principalement les nouilles précuites instantanées dont la consommation devrait doubler d'ici à 2005 pour mobiliser près de 2 millions de tonnes de blé.

DE NOUVELLES PRÉVISIONS SUR LES BESOINS EN CÉRÉALES DES P.E.D. À LONG TERME

Selon l'International Food Policy Research Institute (IFPRI), institut de prévision américain, la production de céréales dans les pays en développement (PED) atteindrait 1473 Mt en 2020 (1017 Mt en 1997) et serait inférieure de 202 Mt (101 Mt en 1997) à la consommation. L'augmentation de la production serait limitée par l'érosion du sol, la concurrence faite aux surfaces cultivées par le développement urbain, la raréfaction de l'eau et le tassement de la progression des rendements. La progression de la consommation serait stimulée, en revanche, par les niveaux d'accroissement des revenus et de croissance démographique.



Ce scénario repose sur les projections de l'ONU en matière démographique, sur la poursuite des politiques économiques en vigueur et sur l'hypothèse du maintien de l'investissement des PED au niveau actuel dans cinq domaines clés : irrigation, réseau routier rural, recherche agricole, assainissement des eaux, éducation.

En ce qui concerne les pays développés, l'IFPRI estime leur production à 1024 Mt en 2020 (854 MT en 1997), soit un excédent de 202 Mt (129 Mt en 1997), juste équivalent au déficit des PED.

Source : Agri-US Analyse

ENVIRONNEMENT

DES BOUES D'ÉPURATION INDÉSIRABLES

Dans le cadre d'une enquête publique, 207 maires de l'Eure ont été consultés sur l'épandage dans leurs communes de boues de la station d'épuration d'Achères (Yvelines). 202 d'entre eux ont émis un avis défavorable à cet épandage, tout comme le Conseil Général, de nombreuses associations, la Chambre d'Agriculture et les syndicats agricoles.

Achères, l'une des plus importantes stations d'épuration de la banlieue parisienne, produit plus de 120 000 tonnes de boues par an. Une partie déjà en est épandue dans l'Eure et l'enquête publique porte sur une éventuelle augmentation de ce volume, qui concernerait d'ailleurs aussi 14 autres départements.

Les opposants au projet soumis à enquête accusent les boues d'Achères de contenir trop de métaux lourds, notamment du plomb, ce que conteste le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne. De nombreux agriculteurs craignent par ailleurs que les industries alimentaires refusent d'acheter leur production. La décision finale revient au préfet de l'Eure.

PALMARÈS

LA FORCE DE L'Auvergne POUR LES BLÉS DE FORCE

A l'occasion d'une campagne de communication après récolte, les céréaliers auvergnats rappelaient fin septembre qu'ils réalisaient 33% de la production française des blés améliorants (" blés de force ") alors que la part de leur région dans la production céréalière française ne s'élève qu'à 1%.

Les blés améliorants, grâce à leurs propriétés spécifiques (taux de protéine en particulier) permettent aux meuniers de réaliser des assemblages aboutissant à de meilleures qualités de farine. En dehors de l'Auvergne, il en est également produit dans le sud-est de la France et, plus ponctuellement, au sud de Paris.

L'Auvergne bénéficie de divers atouts pour ce type de production : climat continental, pression modérée des maladies, organisation de la culture et de la collecte des grains et degré élevé d'investissement dans la recherche variétale, avec la présence de Limagrain.

En 1995, les six coopératives céréalières du Puy de Dôme et de l'Allier se sont ainsi regroupées sous la bannière de Grain-Auvergne-Innovation pour imaginer, élaborer et commercialiser des produits de qualité à haute valeur ajoutée. Parmi ces produits figurent de nouvelles variétés de blés améliorants dont la teneur en protéines et la force boulangère ont vocation à limiter ou supprimer le recours aux additifs en boulangerie. Cultivées sur 6000 hectares en 2001, pour environ 40 000 tonnes mises en vente, ces variétés devraient voir accrues de 50% en 2002 les surfaces qui leur seront consacrées.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 8, avenue du Président-Wilson, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.

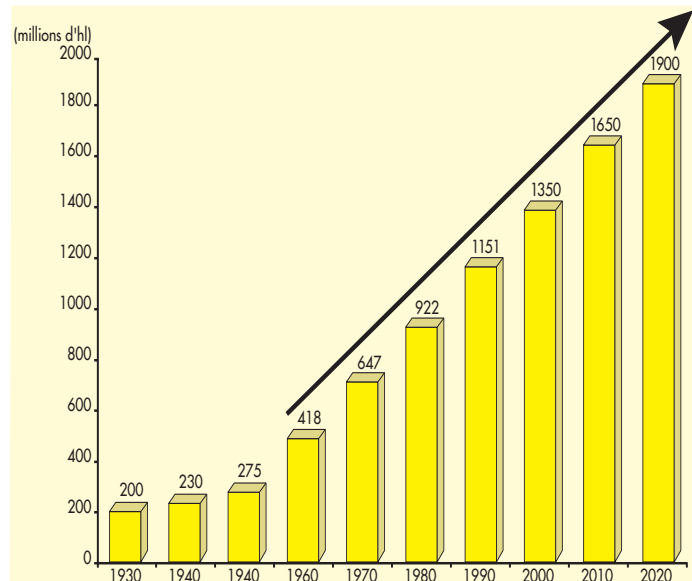


Rédaction achevée le 05/10/2001

INFO CHIFFRES

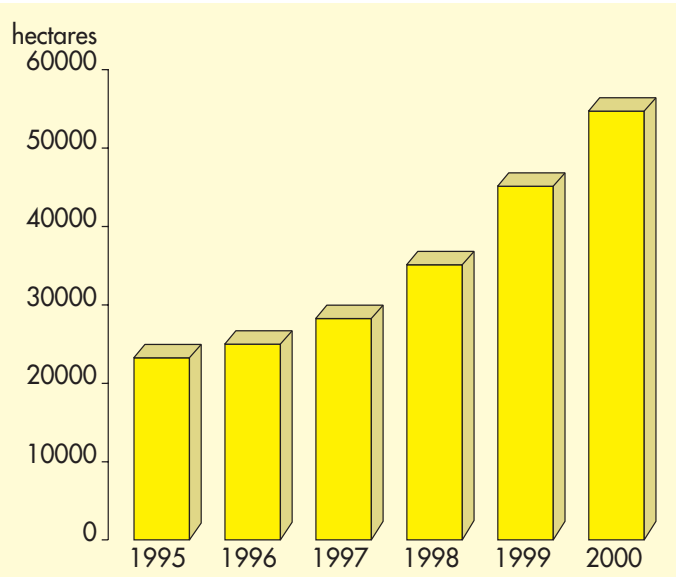
PRODUCTION MONDIALE DE BIÈRE : PERSPECTIVE 1930 - 2000

Selon les experts de la filière orge-malt-bière, la progression annuelle de la production mondiale de bière -2,3% en moyenne, avec des taux allant jusqu'à 7-8% en Asie- ne peut que se maintenir dans le futur. Elle génère actuellement 400 000 tonnes de besoins supplémentaires d'orge de brasserie chaque année. Compte tenu de ses sols et de son climat, l'Europe - notamment la France- paraît la mieux placée sur le long terme pour satisfaire cette demande.



Source : Malteurop

FRANCE : LA PROGRESSION DES SURFACES DE CÉRÉALES BIO S'ACCÉLÈRE



Source : Observatoire National de l'Agriculture biologique

Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.